

BNP PARIBAS  
S.O.L.  
Archives Historiques

163/ks

EXERCICE 1923

# BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société Anonyme au Capital de 250 Millions de Francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS

Registre du Commerce : Seine 30.752

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 1924

## RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMMISSAIRES DES COMPTES

PARIS  
IMPRIMERIE DE LA BANQUE ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES  
12, BOULEVARD SAINT-MARTIN, 12

1924

B&C

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

M. RENÉ BOUDON, O. \*  
*Président.*

M. ANDRÉ VINCENT, O. \*  
*Vice-Président.*

MM.  
HENRI BOUSQUET, O. \*  
LÉON DARDEL, O. \*  
MAURICE DEVIES, \*  
MAURICE L'EPINE, \*  
Baron JACQUES DE GUNZBURG, C. \*  
PAUL LEROY, C. \*  
ALFRED PACQUEMENT,

MM.  
Vicomte CHARLES DU PELOUX,  
PIERRE RICHEMOND, O. \*  
PAUL SALMON,  
ARNOLD SEYRIG, \*  
PAUL VALAYER, \*  
LOUIS VINCENT, C. \*

*Commissaires des Comptes :*

MM. HENRY LEDERLIN - EDMOND ODIER - JULES SIEGFRIED.

---

M. EMILE LEVEL, O. \*  
*Directeur Général.*

---

---

EXERCICE 1923

---

## BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société Anonyme au Capital de 250 millions de Francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : 16, Boulevard des Italiens, PARIS

Registre du Commerce : Seine 30.752

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 1924

---

## RAPPORTS

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

---

PARIS  
IMPRIMERIE DE LA BANQUE ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES  
12, BOULEVARD SAINT-MARTIN, 12

1924

ADMINISTRATION CENTRALE: 16, Boulevard des Italiens, PARIS

AGENCE CENTRALE: 26, Rue Le Peletier (9<sup>e</sup>). — ANNEXE ITALIENS: 16, Boulevard des Italiens (9<sup>e</sup>).  
 SUCCURSALE OPÉRA: 17, Rue Scribe (9<sup>e</sup>). — SERVICE DES RELATIONS ÉTRANGÈRES: 15, Rue Scribe (9<sup>e</sup>)

PARIS

AGENCES

BOURSE: 13, Place de la Bourse (2<sup>e</sup>).  
 VICTOR-HUGO, 168, Avenue Victor-Hugo (16<sup>e</sup>).  
 RÉAUMUR-SÉBASTOPOL, 105, Boulevard Sébastopol (2<sup>e</sup>).  
 VOLTAIRE, 18, Boulevard Voltaire (11<sup>e</sup>).  
 GOBELINS, 77, Avenue des Gobelins (13<sup>e</sup>).  
 VILLETTE, 30, Rue de Flandre (19<sup>e</sup>).  
 RAMBUTEAU, 17, Rue Rambuteau (3<sup>e</sup>).  
 GARE DU NORD, 138, Rue Lafayette (10<sup>e</sup>).  
 ÉTIENNE-MARCEL, 44, Rue Étienne-Marcel (2<sup>e</sup>).  
 GAMBETTA, 2, Place Gambetta (20<sup>e</sup>).  
 NATION, Place de la Nation (12<sup>e</sup>).

SAINT-GERMAIN, 133, Boulevard St-Germain (6<sup>e</sup>).  
 VAUGIRARD, 148, Rue Lecourbe (15<sup>e</sup>).  
 AVENUE D'ORLÉANS, 53, Avenue d'Orléans (14<sup>e</sup>).  
 AVENUE DES TERNES, 49, Avenue des Ternes (17<sup>e</sup>).  
 JOUFFROY, 77, Rue Jouffroy (17<sup>e</sup>).  
 PASSY, 14, Rue de Passy (16<sup>e</sup>).  
 GARE DE LYON, 20, Rue de Lyon (12<sup>e</sup>).  
 BARBÈS, 3, Boulevard Barbès (18<sup>e</sup>).  
 AUTEUIL, 120, Rue La Fontaine (16<sup>e</sup>).  
 PLACE CLICHY, 80, Rue de Clichy (9<sup>e</sup>).  
 CHAMPS-ÉLYSÉES, 37, Avenue des Champs-Élysées (8<sup>e</sup>).

AGENCE d'IVRY-SUR-SEINE, 18, Rue de la Mairie.  
 — de LEVALLOIS-PERRET, 94 bis, Rue du Président-Wilson.

AGENCE de PANTIN, 72, Rue de Flandre.  
 — NEUILLY-SUR-SEINE, 102, Avenue du Roule.

SUCCURSALES & AGENCES:

ALAIS.  
 AMBOISE  
 ANGERS  
 Angers-la-Doutre  
 ANGOÛLEME  
 ANNONAY  
 APT  
 ARBOIS  
 ARCS-SUR-AUBE  
 ARRAS  
 AUBIGNY-SUR-NERE  
 AUDINCOURT  
 AUXERRE  
 AUXONNE  
 AVALLON  
 BAGNERES-de-BIGORRE  
 BAINS-LES-BAINS  
 BAR-SUR-AUBE  
 BAR-SUR-SEINE  
 BAYONNE  
 BEAUNE  
 BEAUGENCY  
 BELFORT  
 BERNAY  
 BESANCON  
 BEZIERS  
 BLOIS  
 BORDEAUX  
 BOURBONNE-les-BAINS  
 BOURGES  
 BRIONNE  
 BRUYERES  
 CAEN  
 CAGNES-SUR-MER  
 CANNES  
 CARCASSONNE  
 CARPENTRAS  
 CASTELNAUDARY  
 CAVAILLON  
 CETTE  
 CHAMPAGNOLE

CHARTRES  
 CHATEAUDUN  
 CHATEAU-GONTIER  
 CHATEAUX  
 CHATELON-sur-SEINE  
 CHOLET  
 CLAMECY  
 CLERMONT-FERRAND  
 COGNAC  
 COMMENTRY  
 CORBEIL  
 CORNIMONT  
 COURS  
 DAX  
 DELLE  
 DIEPPE  
 DIJON  
 DOLE  
 DREUX  
 DUNKERQUE  
 ELBEUF  
 EPINAL  
 EVREUX  
 FIRMINY  
 FONTAINEBLEAU  
 FOUGEROLLES  
 FRAIZE  
 GANGES  
 GERARDMER  
 GIEN  
 GRAY  
 GRENOBLE  
 HENDAYE-VILLE  
 HONFLEUR  
 JOINVILLE  
 JUSSEY  
 LA BRESSE  
 LA FERTE-BERNARD  
 LA FLECHE  
 LAVAL  
 LAVELANET

LES ANDELYS  
 LE HAVRE  
 LE MANS  
 LE PUY  
 LE RUSSEY  
 LE THILLOT  
 LEZIGNAN  
 LIBOURNE  
 LIMOUX  
 LISIEUX  
 L'ISLE-s.-le-DOUBS  
 LIVAROT  
 LONGWY  
 LOIS-LE-SAULNIER  
 LOUVIERS  
 LURE  
 LUXEUIL  
 LYON  
 Lyon-Bellecour  
 Lyon-Lafayette  
 Lyon-La Guillotière  
 Lyon-Tolozan  
 Lyon-les-Brotteaux  
 MAICHE  
 MARSEILLE  
 Marseille-Dugommier  
 Marseille-Castellane  
 MAZAMET  
 MEAUX  
 MELUN  
 METZ  
 MONTARGIS  
 MONTBELIARD  
 MONTBRISON  
 MONTLIMAR  
 MONTREAU  
 MONTLUÇON  
 MONTPELLIER  
 MONTRECHARD  
 MORTEAU  
 MOULINS

NANCY  
 NANGIS  
 NANTES  
 NARBONNE  
 NEMOURS  
 NEUFCHATEL  
 NEVERS  
 NICE  
 NIMES  
 NOGENT-SUR-SEINE  
 NOGENT-LE-ROTRON  
 ORLEANS  
 PAU  
 PERPIGNAN  
 PITHIVIERS  
 PLOMBIERES  
 PONTARLIER  
 PONT-AUDEMER  
 PONT-L'ÉVÊQUE  
 POUILLY-EN-AUXOIS  
 PROVINS  
 PUISEAUX  
 RAMBERVILLERS  
 RAMBOUILLET  
 RAON-L'ÉTAPE  
 REMIREMONT  
 RIVE-DE-GIER  
 ROANNE  
 ROMILLY-SUR-SEINE  
 ROMORANTIN  
 ROUBAIX  
 ROUEN  
 SAINT-AIGNAN  
 SAINT-AMAND-MONTROND  
 SAINT-BONNET-le-CHATEAU  
 SAINT-CHALAIS  
 SAINT-CHAMOND  
 SAINT-CLAUDE  
 SAINT-DIE  
 SAINT-ÉLOI-AUX-MINES  
 SAINT-ÉTIENNE

SAINT-FARGEAU  
 SAINT-FLORENTIN  
 SAINT-FONS  
 St-JEAN-PIED-de-PORT  
 St-LOUP-sur-SEMOUSE  
 SABLE-sur-SARTHE  
 SALINS  
 SAULIEU  
 SAUMUR  
 SEMUR  
 SENONES  
 SENS  
 SEZANNE  
 TARARE  
 TARBES  
 THIZY  
 TONNERRE  
 TOULOUSE  
 TOURCOING  
 TOURS  
 TROYES  
 VAL-D'AJOL  
 VENDOME  
 VERNON  
 VERSAILLES  
 VESOUL  
 VICHY  
 VIENNE  
 VIERZON  
 VILLEFRANCHE-s-Saône  
 VILLENEUVE-s.-YONNE  
 VITTEL  
 VOIRON  
 XERTIGNY  
 YVETOT

ETRANGER

MONTE-CARLO  
 SARREBRUCK  
 SARRELOUIS

BUREAUX PÉRIODIQUES:

Aillant-sur-Tholon  
 Aigueperse  
 Aix-en-Othe  
 Amplepuis  
 Anduze  
 Argenton-sur-Creuse  
 Arny-le-Duc  
 Auffay  
 Auneau  
 Bais  
 Baugé  
 Beaucourt  
 Beaune-la-Rolande  
 Beaupréau  
 Beaurepaire  
 Bellegarde  
 Belleville-sur-Saône  
 Bessé-sur-Braye  
 Bezeville  
 Billom  
 Blain  
 Bléneau  
 Bléré  
 Boen-sur-Lignon  
 Bonnetable  
 Bonneval  
 Bonny  
 Bourbon-l'Archambault  
 Bourg-Achard  
 Boussac  
 Bracieux  
 Bram  
 Bray-sur-Seine  
 Breil-sur-Merize  
 Briare  
 Brienne-le-Château  
 Brou  
 Bulon  
 Bussang  
 Buzancals  
 Caudebec-en-Caux  
 Cazeres  
 Ceton

Chablis  
 Chabris  
 Chagny  
 Chalabre  
 Chalonnes-sur-Loire  
 Champlitte  
 Chaource  
 Charly  
 Charny  
 Château-Landon  
 Châteauneuf-s.-Sartre  
 Châteaurenard  
 Châteaurenault  
 Château-Thierry  
 Châteauvillain  
 Chavanges  
 Chemillé  
 Clairvaux  
 Clerval  
 Clisson  
 Cloye  
 Contres  
 Corbigny  
 Cormelles  
 Cossé-le-Vivien  
 Côte-Saint-André  
 Cours-Cheverny  
 Courtenay  
 Courville  
 Craon  
 Dammartin-en-Goële  
 Dampierre-sur-Salon  
 Damville  
 Dieulefit  
 Dixmont  
 Donnemarie-en-Mont  
 Doné-la-Fontaine  
 Douvres-la-Délivrande  
 Dozulé  
 Durtal  
 Ecomnoy  
 Ecuillé  
 Egreville

Entrains-sur-Nohains  
 Epoisses  
 Ery-le-Châtel  
 Esperaza  
 Esternay  
 Evron  
 Fancogney  
 Fauville-en-Caux  
 Faverney  
 Fayl-Billot  
 Fère-Champenoise  
 Forcalquier  
 Foulletourte  
 Gaillon  
 Gallardon  
 Giromagny  
 Gracay  
 Grand-Lucé  
 Granges  
 Gy  
 Hagetmau  
 Herbault  
 Herimoncourt  
 Houdan  
 Illiers  
 Jargeau  
 Juvisy  
 La Chartre-s.-le-Loir  
 Ladon  
 Lagrasse  
 La Guerche-de-Breta.  
 La Guerche-s.-L'Aubois  
 La Haye-Descartes  
 Laignes  
 Lamotte-Beuvron  
 L'Arbresle  
 Les Laumes  
 Les Montils  
 Le Neubourg  
 Le Perreux  
 Le Pertre  
 Les Rousses  
 Le Sap

Levroux  
 Ligny-le-Châtel  
 Lillebonne  
 Londinières  
 Longué  
 Longuyon  
 Lormes  
 Lorris  
 Lurcy-Lévy  
 Mailly-le-Camp  
 Maintenon  
 Marigny-le-Châtel  
 Marnay  
 Maubourguet  
 Maule  
 Mer  
 Meung-sur-Loire  
 Meursault  
 Migennes-la-Roche  
 Milly  
 Mirepoix  
 Mondoubleau  
 Montaigut-en-Combr.  
 Montbard  
 Montfort-l'Amaury  
 Montfort-en-Chalosse  
 Montmarault  
 Montoire-sur-le-Loir  
 Montrevault  
 Montreuil-Bellay  
 Moret-sur-Loing  
 Morez-sur-Jura  
 Morlaas  
 Mosnes  
 Mugron  
 Nay  
 Neauphle-le-Château  
 Neris-les-Bains  
 Neuville-aux-Bois  
 Noyers-sur-Serein  
 Nozeroy  
 Olonzac  
 Onzain

Orbec  
 Orgelet  
 Oucques  
 Pacy-sur-Eure  
 Palis  
 Passavant  
 Patay  
 Pavilly  
 Peage-du-Roussillon  
 Pesmes  
 Peyrehorade  
 Piney  
 Pionsat  
 Poligny  
 Pontailier  
 Pont-de-l'Arche  
 Pont-de-Roide  
 Précly-sous-Thyl  
 Premery  
 Quillan  
 Quissac  
 Rabastens-de-Bigorre  
 Ramerupt  
 Recey-sur-Ource  
 Renazé  
 Ricumes  
 Rioz  
 Romchamp  
 Rougemont  
 Rougemont-le-Château  
 Rupt-sur-Moselle  
 St-Amand-d-Vendôme  
 Saint-Ambroix  
 Saint-Amour  
 St-André-de-l'Eure  
 St-Etienne-de-Baïgor.  
 St-Florent-le-Vieil  
 St-Georges-sur-Loire  
 St-Germain-Laval  
 St-Jean-de-Bournay  
 St-Jean-du-Gard  
 St-Jean-de-Losne

St-Julien-Molin-Molet.  
 St-Julien-du-Sault  
 St-Laurent-du-Jura  
 St-Laurent-du-Pont  
 St-Mards-en-Othe  
 Ste-Maure-de-Touraine  
 Saint-Palais  
 St-Romain-de-Colbosc  
 St-Sauv.-en-Puisaye  
 St-Valéry-en-Caux  
 St-Vincent-du-Tyrosse  
 Salbris  
 Sceaux-sur-Saône  
 Selles-sur-Cher  
 Seurre  
 Sommières  
 Souppes  
 Soustons  
 Sully-sur-Loire  
 Thaon-les-Vosges  
 Thouarcé  
 Toucy  
 Tournan  
 Trie-sur-Baïse  
 Vailly-sur-Soulde  
 Vagny  
 Valençay  
 Vendevre-sur-Barse  
 Vermenton  
 Vibraye  
 Villeneuve-la-Guyard  
 Villene.-l'Archevêque  
 Villenaux-la-Grande  
 Villers-Bocage  
 Villers-le-Lac  
 Villersexel  
 Villié-Morgon  
 Villiers-St-Georges  
 Vimoutiers  
 Voulx  
 Voves  
 Wassy

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 11 AVRIL 1924

RAPPORT

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des résultats de l'exercice 1923. Cet exercice a été marqué, dans l'existence de notre Banque, par une importante transformation.

Réunis en Assemblée générale extraordinaire le 21 Septembre dernier, vous avez décidé, à l'unanimité des 681.000 actions présentes ou représentées, de procéder à l'unification des titres de notre Etablissement.

Depuis le 1<sup>er</sup> Octobre dernier, la Banque Nationale de Crédit, outre ses réserves importantes, dispose d'un capital entièrement versé de 250 millions de francs au lieu du capital de 500 Millions libéré d'un quart qui, à cette époque, constituait son fonds social.

En renonçant à la formule qui paraît aujourd'hui un peu abandonnée des actions non libérées, nous croyons avoir reflété l'état d'esprit de nos actionnaires, de nos clients de France et de l'Etranger. Ceux-ci nous l'ont manifesté en nous marquant une recrudescence de confiance.

Bien que, par suite de cette opération, notre capital ne figure plus sur le bilan que nous allons vous soumettre que pour 250 Millions, au lieu de 500 Millions, celui-ci se totalise cependant en augmentation nouvelle, par Frs. 3.238.551,226 au lieu de Frs. 3.182.747.453,86 au 31 Décembre 1922.

Notre activité propre et l'effort général de redressement économique accompli par le Pays ont eu leur répercussion heureuse sur l'ensemble de notre exploitation, dont le développement s'est affirmé dans tous nos services.

L'Industrie et le Commerce ont bénéficié de la reprise des affaires et les concours que nous avons mis à leur disposition ont constitué pour notre Etablissement de nouveaux engagements sains et normaux, qui nous ont apporté un contingent de profits appréciables.

Les fluctuations du marché des changes, au cours de l'exercice, ont été l'objet de nos préoccupations. Il semble qu'aujourd'hui, à la suite des mesures énergiques prises par nos dirigeants, l'Etranger arrive à une appréciation plus saine de la valeur de notre monnaie. Quant à notre Pays il conserve sa foi entière dans notre franc, car il se rend compte de l'amélioration constante de notre situation grâce à l'effort persévérant de l'Industrie, du Commerce et de l'Agriculture.

Nous avons poursuivi, dans le courant de l'année, le développement de notre programme en nous appliquant à élargir le réseau de nos succursales et agences.

A Paris et dans sa banlieue, nous avons préparé la prochaine ouverture de plusieurs bureaux de quartier ; ces agences rencontrent la faveur de notre clientèle qui se trouve, ainsi, en contact plus intime avec nos Directeurs. L'exploitation de ces bureaux de quartier nous donne en ce qui nous concerne toute satisfaction.

En province, nous avons ouvert de nouveaux sièges à Bernay, Castelnaudary, Gien, Le Puy, Nevers, Nogent-le-Rotrou, Pithiviers et Rambervillers.

Nous avons, en outre, établi des relations directes avec un nombre considérable de chefs-lieux de canton où des bureaux hebdomadaires, parfois bi-hebdomadaires, apportent à la clientèle rurale le concours de nos différents services de Bourse et de Banque.

La progression du total de notre bilan, que nous avons signalée, est presque entièrement due à l'accroissement de nos comptes-courants et de dépôts. Ceux-ci s'élevaient, au 31 Décembre, à Frs. 2.705.271.573,94 en augmentation de 265.360.033,40 sur ceux de l'an dernier.

Il ne vous échappera pas que l'importance de ces dépôts témoigne de la confiance et de la fidélité de notre clientèle dont la progression est constante.

Les disponibilités représentées par l'encaisse, les fonds à disposition chez les Banques et Banquiers, le Portefeuille d'effets de commerce, les Bons de la Défense Nationale et les coupons atteignent Frs. 2.143.384.858,69.

Ces chiffres affirment bien l'extrême liquidité de notre situation.

Les comptes courants débiteurs et les avances sur garanties s'élèvent ensemble à Frs. 845.046.029,22.

Ce chiffre, en assez sensible augmentation sur celui du dernier bilan, est à la fois la conséquence de l'accroissement de notre clientèle et de l'augmentation de prix des matières premières et des marchandises.

Les placements de titres ont porté, au cours du dernier exercice, sur un nombre considérable de valeurs. Notre effort s'est exercé sur le placement de valeurs industrielles, car nous restons soucieux d'apporter à l'Industrie le concours qu'elle sait pouvoir trouver auprès de notre Etablissement. Nous n'avons, au surplus, pas manqué de participer largement aux opérations effectuées par l'Etat et au placement d'obligations jouissant de sa garantie directe ou indirecte.

Les ordres de Bourse exécutés pour compte de notre clientèle, les paiements de coupons présentés à nos guichets sont en augmentation sensible.

Suivant la règle que nous nous sommes imposée, nous avons évalué notre portefeuille « Titres » dans un esprit de sévérité voulue. Les valeurs portées à notre Bilan ont été décomptées pour les titres cotés, soit au cours du 31 Décembre, soit à des cours inférieurs. Pour les titres non cotés, il ont été évalués à des prix que nous croyons inspirés d'une réelle prudence.

Notre portefeuille « Titres filiales » est resté à peu près constant.

Notre Portefeuille Titres et nos Participations Financières se présentent au contraire en diminution de Frs. 2.500.000 environ.

Par suite de nos nouvelles installations et des travaux d'achèvement de certains de nos immeubles, le chapitre de notre bilan « Immeubles et Installations », en contre-partie duquel nous allons vous proposer une nouvelle réserve, est passé d'un exercice à l'autre de Frs. 86.756.464,56 à Frs. 91.736.180,61.

Vous remarquerez sur le bilan que nous vous présentons qu'un certain nombre d'actionnaires n'ont pas encore entièrement libéré leurs actions. Comme vous nous en aviez vous-même exprimé le désir lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 Septembre dernier, nous n'avons pas voulu exercer une pression trop vive sur ceux d'entre vous qui nous demandaient des délais et qui paient d'ailleurs l'intérêt statutaire sur leurs versements tardifs.

Nous avons la satisfaction de vous dire qu'entre le 31 Décembre dernier, date de l'établissement de votre bilan, et le 15 Mars, le montant des versements en retard s'est déjà considérablement réduit. Il est passé de Frs. 7.718.125 à Frs. 3.285.125. Le compte « Actionnaires » sera donc, pensons-nous, bientôt complètement apuré.

Avant d'en arriver à la répartition des bénéfices de l'Exercice, nous tenons à vous signaler le concours toujours dévoué de nos Collaborateurs de tous ordres. Nous avons pu, cette année encore, éprouver leur attachement à notre Etablissement et nous avons été heureux de leur marquer notre sollicitude en instituant à leur profit une Caisse de Retraites,

Moyennant un simple versement de 5 % sur ses appointements, tout employé titulaire est assuré de recevoir une retraite à 60 ans d'âge et après 30 ans de services.

Cette retraite est égale à la moitié de la moyenne de ses appointements jusqu'à concurrence de Frs. 12,000 pendant ses dix dernières années de présence. En cas de décès, elle est reversible pour moitié sur la tête de sa veuve ou de ses enfants ayant moins de 18 ans accomplis.

Cette institution impose à notre Etablissement une lourde charge qu'il supporte volontiers d'ailleurs. Sa création a été justement appréciée par nos Collaborateurs qui se sont empressés d'adhérer à notre Caisse de Retraites.

Les bénéfices nets de l'exercice 1923 — qui, nous vous le rappelons, a supporté pendant 9 mois les charges d'un capital de 500 millions — s'élèvent à . . . . . Frs. 31.223.931 62 légèrement supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

Il convient d'ajouter le report à nouveau . . . . . » 941.795 61 et les versements effectués par les actionnaires pour unifier la jouissance des actions libérées au cours de l'exercice. Ces versements ne se représenteront plus désormais, notre capital étant aujourd'hui entièrement appelé . . . . . » 261.752 48

Soit . . . . . Frs. 32.427.479 71

dont nous vous proposons la répartition suivante :

Tout d'abord prélèvement d'une somme de . . . . . Frs. 5.000.000 » que nous vous invitons à inscrire à la Réserve pour Immeubles et Installations. Cette réserve se trouverait ainsi portée à Frs 7.500.000.

5 % à la Réserve Légale sur 31.223.931 62. . . . . » 1.561.196 58

Dividende 6 % pour les 9 premiers mois de l'exercice :  
Frs 22,50 sur 387.249 actions libérées. . . . . 8.713.102 50  
» 5,625 sur 612.751 » non libérées. . . . . 3.446.724 38

(Cet acompte a été distribué le 1<sup>er</sup> octobre dernier).

Dividende 6 % pour les 3 derniers mois à toutes les actions . . . . . 3.750.000 »

15.909.826 88

Aux parts de fondateur :  
11 frs, maximum prévu par les statuts. . . . . Frs. 1.650.000 »  
Au Conseil d'Administration : 10 % sur 9.014.660 64 . . . » 901.466 06  
2<sup>e</sup> dividende 2 1/2 % . . . . . » 6.250.000 »  
Report à nouveau . . . . . » 1.154.990 19

Frs. 32.427.479 71

Nous avons mis en paiement, le 1<sup>er</sup> octobre dernier, les acomptes respectifs indiqués ci-dessus aux actions anciennes entièrement libérées et libérées d'un quart. Les actions nouvelles étant toutes libérées aujourd'hui, il reviendrait à chacune

d'elles le même solde de dividende, soit Frs 20, et les parts de fondateur recevraient le maximum de Frs 11 prévu par les Statuts.

Ces diverses sommes seraient mises immédiatement en paiement à nos caisses sous déduction des impôts à raison de :

- Frs 17,60 pour les actions nominatives ;
- » 16,20 pour les actions au porteur ;
- » 9,68 pour les parts de fondateur nominatives ;
- 8,88 pour les parts de fondateur au porteur.

Conformément à l'article 19 des statuts, le sort a désigné cette année, comme membres sortants de votre Conseil d'Administration, MM. Paul LEROY, Pierre RICHEMOND, André VINCENT. Vous avez à pourvoir à leur remplacement ou à leur réélection. Ces Messieurs se représentent à vos suffrages.

Vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à la Succession de notre regretté collègue M. Olivier SAINSIÈRE que nous avons eu la douleur de perdre au mois de Septembre dernier. M. Olivier SAINSIÈRE faisait partie de notre Conseil d'Administration depuis l'origine de notre Etablissement. Grand officier de la Légion d'honneur, Conseiller d'Etat honoraire, ancien Secrétaire général de la Présidence de la République pendant les années de guerre, il avait fourni une brillante carrière administrative. L'affabilité de son caractère, son intelligence attentive, la clarté et la précision de ses vues, nous rendaient précieuse sa collaboration assidue.

Vous vous associerez certainement à votre Conseil pour adresser à sa famille l'expression de votre sympathie et de vos regrets.

Vous avez enfin à procéder à la nomination de vos Commissaires aux comptes pour l'exercice 1924. Comme vous le savez, MM. Henry LEDERLIN, Edmond ODIER et Jules SIEGFRIED sont rééligibles.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

# RAPPORT

DES

## COMMISSAIRES DES COMPTES

MESSIEURS,

En exécution du mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné les comptes arrêtés au 31 Décembre 1923.

Nous avons reconnu l'exactitude des différents postes figurant au Bilan qui vous est présenté et que nous analysons ci-après :

### ACTIF

<b>Caisse, Banque de France et Trésor public.</b> . . . . Fr.	180.904.607 96
Ce compte, de même que ceux représentant des existences matérielles, a fait l'objet de vérifications matérielles dans tous les sièges à la date du 31 Décembre.	
<b>Banques et Banquiers.</b> . . . . .	284.571.339 65
Fonds disponibles dans les Banques.	
<b>Portefeuille Commercial et Bons de la Défense Nationale</b> . . . . .	1.647.053.079 74
<b>Coupons.</b> . . . . .	30.855.831 34
Soit, pour ces quatre postes, un total de Frs. . . . .	
	2.143.384.858 69
<b>Portefeuille Titres.</b> . . . . .	40.499.945 47
Comme d'usage, les titres ont été évalués à des prix ne paraissant présenter aucun aléa.	
<b>Portefeuille Titres filiales</b> . . . . .	9.188.213 89
Ce montant représente vos intérêts dans les banques filiales,	
<b>Participations financières</b> . . . . .	10.231.433 94
<b>Comptes courants</b> . . . . .	422.714.594 25
<i>A Reporter.</i> . . . . Frs	2.626.019.046 24

— 9 —

<i>Report.</i> . . . . Frs	2.626.019.046 24
<b>Avances sur garanties.</b> . . . . .	422.331.434 97
Ce compte réunit les avances sur titres, marchandises, etc., opérations courantes dont nous avons constaté la grande division.	
<b>Débiteurs par acceptations.</b> . . . . .	55.637.739 25
La contre-partie de ce compte figure au Passif dans les comptes « Acceptations à payer » et « Crédeurs par Acceptations ».	
<b>Comptes d'ordre.</b> . . . . .	22.948.873 05
<b>Immeubles et Installations.</b> . . . . .	91.736.180 61
<b>Actionnaires</b> . . . . .	7.718.125 »
Ce compte représente le versement de 125 Francs par action ancienne appelé le 1 <sup>er</sup> Octobre et non encore régularisé au 31 Décembre 1923.	
<b>Acompte sur dividende 1923</b> . . . . .	12.159.826 88
Représente le coupon payé le 1 <sup>er</sup> Octobre 1923, soit : Frs. 22,50 brut sur 387.249 actions libérées, et Frs. 5,625 brut sur 612.751 actions non libérées.	
<b>TOTAL DE L'ACTIF.</b> . . . . Frs	<u>3.238.551.226 »</u>

### PASSIF

<b>Capital</b> . . . . .	250.000.000 »
<b>Réserve légale</b> . . . . .	15.759.834 82
<b>Réserve supplémentaire.</b> . . . . .	71.170.784 05
<b>Réserve pour Immeubles et Installations.</b> . . . . .	2.500.000 »
<b>Provisions pour risques de guerre</b> . . . . .	4.000.000 »
<b>Comptes courants et Comptes de Dépôts.</b> . . . . .	2.705.271.573 94
<b>Chèques à payer.</b> . . . . .	73.297.342 09
<b>Acceptations à payer</b> . . . . .	22.391.078 20
Ces acceptations ont été données pour le compte de votre clientèle et pour des opérations industrielles et commerciales.	
<i>A reporter.</i> . . . . Frs	3.144.390.613 10

Report. . . . .	Frs	3.144.390.613	10
<b>Créditeurs par acceptations</b> . . . . .		33.246.661.05	
Ce poste représente les acceptations données dans le même but par les Correspondants			
<b>Comptes d'ordre</b> . . . . .		28.748.224	62
Les écritures de ces comptes, tant au Passif qu'à l'Actif, sont des écritures d'ordre ou de caractère transitoire.			
<b>Profits et Pertes</b>	{ (Solde exercice 1922) Frs.	941.795	61
	{ (Exercice 1923) . . . »	31.223.931	62
		32.165.727	23
TOTAL DU PASSIF. . . . .		<u>3.238.551.226</u>	»

Votre Conseil d'Administration vous propose la répartition suivante du solde créditeur du compte Profits et Pertes.

Prélèvement d'une somme de . . . . .	Frs	5.000.000	»
qui serait inscrite à la « Réserve pour Immeubles et Installations ».			
Réserve légale . . . . .		1.561.196	58
Dividende statutaire 6 % . . . . .		15.909.826	88
sur lequel un acompte <i>pro rata temporis</i> a déjà été distribué le 1 <sup>er</sup> Octobre dernier.			
Dividende de 11 Francs aux parts de fondateur . . . . .		1.650.000	»
Au Conseil d'Administration (tantième statutaire) . . . . .		901.466	06
Dividende complémentaire 2 1/2 % . . . . .		6.250.000	»
Report à nouveau . . . . .		1.154.990	19

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver les comptes ainsi présentés.

*Les Commissaires des Comptes :*

Henri LEDERLIN, Edmond ODIER, Jules SIEGFRIED.

## BILAN

au 31 Décembre 1923

## BILAN AU 31

### ACTIF

Caisse, Banque de France, Trésor public . . . . .	Frs.	180.904.607 96
Banques et Banquiers . . . . .		284.571.339 65
Portefeuille commercial et B. D. N. . . . .		1.647.053.079 74
Coupons. . . . .		30.855.831 34
Avances sur Garanties . . . . .		422.331.434 97
Comptes-courants . . . . .		422.714.594 25
Portefeuille Titres {	Divers . . . . .	40.499.945 47
	Filiales . . . . .	9.188.213 89
Participations Financières . . . . .		10.231.433 94
Débiteurs par Acceptations. . . . .		55.637.739 25
Comptes d'ordre . . . . .		22.948.873 05
Immeubles et Installations . . . . .		91.736.180 61
Actionnaires . . . . .		7.718.125 »
Acompte sur dividende 1923 . . . . .		12.159.826 88
	Frs.	3.238.551.226 »

## DÉCEMBRE 1923

### PASSIF

Comptes-courants et Dépôts . . . . .	Frs.	2.705.271.573 94
Chèques à payer . . . . .		73.297.342 09
Acceptations à payer. . . . .		22.391.078 20
Créditeurs par acceptations . . . . .		33.246.661 05
Comptes d'ordre . . . . .		28.748.224 62
Profits et Pertes 1922. . . . .		941.795 61
— — 1923. . . . .		31.223.931 62
Capital . . . . .		250.000.000 »
Réserve légale. . . . .		15.759.834 82
Réserve supplémentaire. . . . .		71.170.784 05
Réserve pour Immeubles et Installations . . . . .		2.500.000 »
Provisions pour risques de guerre . . . . .		4.000.000 »
	Frs.	3.238.551.226 »

## RÉSOLUTIONS

### Première Résolution

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et celui des Commissaires des comptes, approuve les comptes de l'exercice 1923 arrêtés au 31 décembre 1923 tels qu'ils ont été présentés.

### Deuxième Résolution

L'Assemblée approuve la répartition des bénéfices proposée par le Conseil d'Administration.

Les intérêts statutaires ayant été attribués le 1<sup>er</sup> Octobre dernier aux actions anciennes, savoir Frs: 22,50 pour les actions entièrement libérées et Frs: 5,625 pour les actions libérées d'un quart, l'Assemblée fixe en conséquence à 20 fr. le dividende à attribuer pour solde à chacune des 500.000 actions nouvelles composant le capital social actuel. Cette somme sera payable immédiatement sous déduction des impôts.

L'Assemblée fixe à 11 fr. le dividende des parts de fondateur. Ce dividende sera également payable immédiatement sous déduction des impôts.

### Troisième Résolution

L'Assemblée donne à la Succession de M. Olivier SAINSÈRE quitus de la gestion de cet administrateur décédé au cours de l'exercice 1923.

### Quatrième Résolution

L'Assemblée donne en tant que de besoin aux Administrateurs les autorisations prévues par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

### Cinquième Résolution

L'Assemblée réélit comme Administrateurs pour une durée de six années, MM. Paul LEROY, Pierre RICHEMOND, André VINCENT.

Par suite, le Conseil sera composé de MM. René BOUDON, André VINCENT, Henri BOUSQUET, Léon DARDEL, Maurice DEVIES, Maurice L'EPINE, le Baron Jacques de GUNZBURG, Paul LEROY, Alfred PACQUEMENT, le Vicomte Charles du PELOUX, Pierre RICHEMOND, Paul SALMON, Arnold SEYRIG, Paul VALAYER, Louis VINCENT.

### Sixième Résolution

L'Assemblée nomme MM. Henry LEDERLIN, Edmond ODIER et Jules SIEGFRIED, commissaires des comptes chargés de faire le rapport, à la prochaine Assemblée générale annuelle, sur les comptes de l'exercice 1924.

